

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 mai 2022 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE. Absents et excusés : néant

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 31/03/2022 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner	FAYOLLE Evelyne (maison) LARDON Jacques (maison) VEYNACHTER Jean-Luc (terrain)
Déclarations préalables accordées ou tacites	OBLETTE Christian : modification ouvertures garages MASSARDIER Robin et TRONCY Amélie : modification ouvertures PRUDHOMME Robert : isolation par l'extérieur DI CARO Ignacio : construction d'une piscine
Déclarations préalables en cours	JEAN Luc : construction d'un abri de jardin FAUCHE CENTRE EST pour le compte de DENIS Anthony : installation panneaux photovoltaïques
Permis accordés ou tacites	EARL DES MONTS D'OR : aménagement chambres d'hôtes BROZZONI Camille et CRIONNET Emilie : construction d'une maison individuelle
Permis en cours	SOLLEILHAC Cédric : construction d'un garage et d'un auvent FAURE Ludovic et Patricia : rénovation et extension d'une maison individuelle

REVISION TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE – CONVENTION 2022/2023 AVEC LE LYCEE SAINTE CLAIRE - MODIFICATION REGLEMENT

Pour l'année scolaire 2022/2023, le choix de la commission « cantine », s'est porté sur le même prestataire que l'an dernier, à savoir le Lycée Sainte Claire de SURY LE COMTAL, qui propose un repas complet au tarif de 3,96 € sans le pain. Le Conseil approuve la convention à intervenir avec ce prestataire.

Ainsi, le Conseil décide de facturer aux familles le coût du repas pour un montant de **4.01 €** (soit 3,96 € + 0.05 € prix du pain), en ne faisant pas supporter aux familles le coût de fonctionnement (personnel, bâtiments, énergies...), comme les années précédentes.

Le règlement intérieur sera mis à jour afin d'intégrer le nouveau tarif et apporter quelques ajustements mineurs.

RENOUVELLEMENT CONVENTION AFR SUR MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR ACCUEIL DES ELEVES A L'ECOLE

Comme l'année dernière, les enseignants accueilleront les élèves directement dans leur classe et non plus dans la cour de l'école. L'AFR (Association Familles Rurales), assurera l'accueil et la surveillance des enfants dans la cour de l'école, de 8H20 à 8H30.

Le Conseil approuve le renouvellement de la convention à intervenir avec l'association ayant pour objet de définir les modalités pratiques et financières de cette prestation de service.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU COMITE DES FETES

Le Conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes, d'un montant de 750 €, pour l'aider à faire face à l'augmentation du prix des denrées alimentaires.

TRAVAUX GARAGES RUE DE LA FONT BARRY

Dans le cadre des travaux de remise en état des garages Rue de la Font Barry, le Conseil décide d'effectuer une gratuité d'un mois, soit 30 € par garage.

ADHESION AU SERVICE OPERAT DU SIEL-TE-LOIRE

Le Conseil décide, par convention, de signer l'avenant OPERAT (Observatoire de la Performance Energétique de la Rénovation et des Actions du Tertiaire) pour l'adhésion au service d'assistance à la gestion énergétique du SIEL – Territoire d'énergie (SAGE) pour deux bâtiments pour un montant de 513.00 € par bâtiment.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE « BUDGET RESTAURANT »

Le Conseil approuve une décision modificative budgétaire, suite à une erreur de saisie du budget, comme suit :

Recette	Invest.	Compte 1068	Excédents de fonctionnement	- 128 €
Recette	Invest.	Compte 021	Virement de la section de fonctionnement	+ 128 €
Dépense	Fonct.	Compte 023	Virement section d'investissement	+ 128 €
Recettes	Fonct.	Compte 7588	Autres produits divers gestion courante	+ 129 €
Recettes	Fonct.	Compte 002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	- 1 €

FUSION REGIES « MENUES RECETTES » et « DROITS DE PLACE »

Pour rappel, 2 régies ont été créées en 2017, une pour les droits de place et une pour les menues recettes. Ces régies n'effectuant pas beaucoup de recettes et par souci de simplification, le Conseil approuve la fusion des 2 régies, en les supprimant et en créant une nouvelle régie pour l'encaissement des menues recettes et des droits de place.

AUTORISATION DU TRANSFERT DU BAIL « RESTAURANT LES PIERRES FOLLES »

Le Conseil approuve le transfert du bail « Restaurant » à la société les Pierres Folles représentée par Madame Pascale DESROCHES, suite à la cession du fonds de commerce par de M. et Mme COUTURIER.

PROJET D'ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE DE L'EPICERIE

Dans le but de maintenir une offre commerciale diversifiée aux Roziérois, le Conseil approuve l'acquisition du fonds de commerce de l'Épicerie au prix de 22.000 € à Mme RABATEL Maria.

PROJET D'ACQUISITION DES MURS DE L'EPICERIE

Dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce et des travaux de rénovation à effectuer, le Conseil approuve l'acquisition des murs de l'Épicerie au prix de 40.000 € à M. et Mme MAZET Georges.

RECOURS RIVERAINS CONTRE LE PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION ET D'EXTENSION DE L'AMICALE LAIQUE

Pour le projet de rénovation et d'extension de l'Amicale Laïque, un permis de construire a été délivré. Deux recours ont été déposés contre ce permis.

Tout d'abord, un premier recours a été déposé devant le Tribunal Administratif de Lyon par M. Pascal GRANGE, domicilié 83 Rue de la Petite Bruyère à ROZIER-EN-DONZY. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à ester en justice et désigne Maître Pierrick SALEN pour représenter et défendre les intérêts de la Commune.

Puis, un second recours gracieux a été déposé à la Mairie par la SCI La Petite Bruyère représenté par M. BROSSAT Mikaël domicilié 90 Rue Saint Roch à ROZIER-EN-DONZY.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

La répartition des jurés entre les communes du département est fixée par arrêté préfectoral. Trente jurés sont ainsi proposés pour le canton de FEURS dont un pour la commune de Rozier en Donzy. Le Conseil a procédé au tirage au sort des jurés pour l'année 2023, à partir de la liste électorale (en nombre triple, soit 3 noms pour Rozier : GERACI Antoine – SIMON Alain – MONTAGNE André).

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

Commission Economie :

Inauguration du restaurant le samedi 25 juin à 11h00

Commission CME (Conseil Municipal Enfants) :

Animation au Poulailleur le samedi 21 mai de 10h30 à 11h30 pour relancer les inscriptions afin de s'occuper du poulailleur.

Installation d'un composteur par la Communauté de Communes pour les déchets non mangés par les poules

Rencontre inter-CMJ le samedi 11 juin et accueil des enfants ukrainiens (jeux, temps d'échanges...)

Commission Voirie :

Les appels d'offres seront lancés fin 2022

La Subvention du Département concernant la voirie a été reçue.

Commission Sports :

Réfection du Tennis (sol et grillage) programmée pour 2024.

Terrain de football : entretien du terrain à effectuer (aération, décompactage et regarnissage)

Le Club de basketball a sollicité la commune pour plusieurs projets :

*Réfection du sol du terrain extérieur pour favoriser le jeu 3x3 = devis d'un montant de 60.000 €, les travaux sont programmés en 2023-2024

*Couvrir les terrains extérieurs = la Commission Sport a rejeté cette demande

*Effectuer une deuxième entrée côté parking = devis en cours

*Création de tribunes, l'objectif est d'accueillir plus de spectateurs et des matchs supplémentaires.

Au vu de l'importance du coût, la Commune demande si le Club de basketball, la Fédération Française de basket-ball et le Comité Départemental de la Loire pourront apporter un soutien financier pour cet investissement.

Tour de la Loire féminin prévu le samedi 11 juin, arrivée à 08h00

Commission Ecole - AFR :

Ecole : Livraison de tables et chaises supplémentaires

100 enfants mangent à la cantine

AFR : Assemblée Générale le vendredi 10 juin

Projet de réaménagement de la cour en partenariat avec l'AFR, l'Ecole et la Commune afin de la végétaliser, 2 projets ont été présentés par le Bureau d'Etudes REALITES.

Commission CCAS :

Commande de pellets en cours

Commission Fleurissement :

Plantation des massifs en cours

Commission Eau Assainissement :

Changement de pompe en cours

Divers :

Fête Patronale du 24 juin au 27 juin

Vendredi soir : Concours de Pétanque

Samedi : Différents jeux, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal des jeunes

Dimanche : Tournée des brioches, Apéritif concert, spectacle, repas, bal familial

Lundi : Concours de Pétanque, spectacle, maquillage et boom pour les enfants, repas, bal

Projet d'aménagement d'une base de loisirs

Une commission base de loisirs a été créée pour ce projet d'aménagement : SERVY.S, FORISSIER.J, RODAMEL.K, DESLOIR.B, GAY.A, FOUGERE.G, BERNONVILLE.Y et BONNEFOND.V

Sentier Botanique

Installation des panneaux le samedi 18 juin avec le Collectif Citoyen.

Remerciements de l'association solidarité Ukraine Plaine du Forez pour la subvention allouée au profit du peuple ukrainien.

La séance est levée à 22h30